

Compte-rendu Atelier Teddif 3 juillet 2018

Les 80 participants à l'**Atelier Teddif du 3 juillet 2018** ont été accueillis à la **DRIEA** par **Emmanuelle GAY**, nouvelle Directrice. Elle a salué la diversité des acteurs présents, services de l'État, collectivités, bureaux d'études, associations,... pour ce thème de travail essentiel et pour lequel le partage d'expériences s'avère primordial.

La multiplication ces dernières années de démarches sectorielles rend leur articulation d'autant plus essentielle même si elle est ardue. Les thématiques air énergie climat doivent être approfondies de manière sectorielle, certes, mais il est nécessaire de les croiser avec d'autres projets et démarches. Il y a besoin de créativité dans les démarches de travail qui sont toujours à contextualiser par rapport au territoire et peuvent être soutenues par les services de l'État.

Les démarches de planification intégrées : de quoi parle-t-on ?

Patrick Fave, en charge du suivi des Plans Climat Air Energie territoriaux (PCAET) à la DRIEE et **Christophe Fradier**, responsable du bureau de la planification à la DRIEA ont introduit les travaux de la journée en revenant dans un 1er temps sur le fait que la **transition énergétique et écologique** implique de changer les comportements de tous, citoyens, institutions, consommateurs et producteurs, usagers et organisateurs des services, pour réduire les consommations d'énergies soit en y renonçant (sobriété) soit en les optimisant (efficacité).

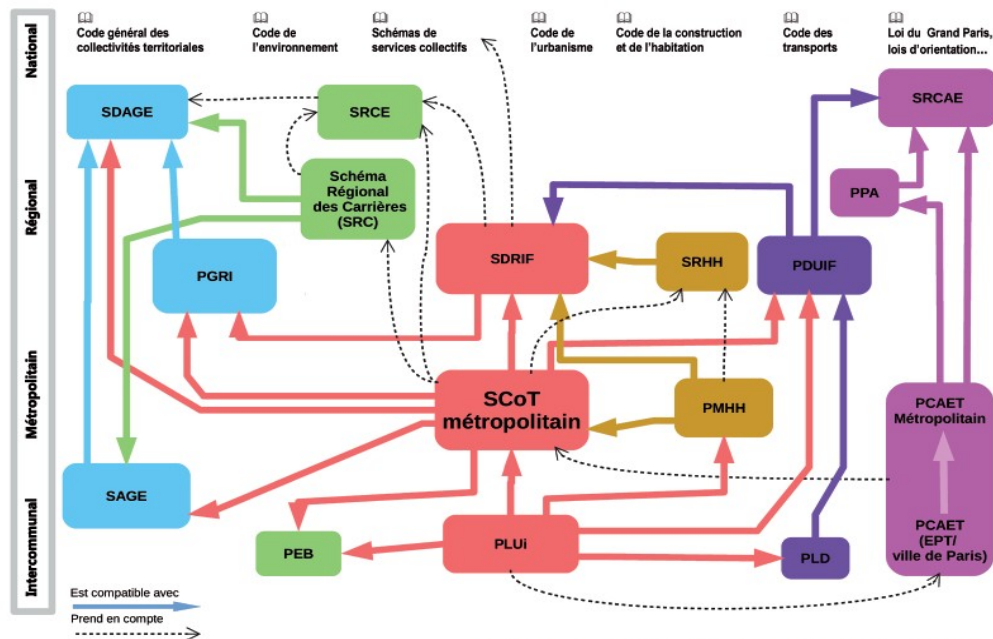


Les territoires ont à imaginer et élaborer un projet de développement compatible avec la transition énergétique et écologique pour faire se réaliser des actions concrètes qui permettent la transition du territoire (en tant qu'institution) et celle de l'ensemble des acteurs du territoire. Ils disposent pour cela d'outils :

- le PCAET, qui, parce qu'il pose les questions en termes de « métabolisme du territoire », s'intègre dans un rapport juridique de prise en compte (le PLUi prend en compte le PCAET) et

dans un rapport de cohérence des démarches... apparaît comme la pierre angulaire et une matrice de la transition énergétique du territoire ;

- les documents d'urbanisme (ScoT, PLU, PLUi,...) qui doivent viser à atteindre les objectifs de préservation de la qualité de l'air et des ressources naturelles, de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ce changement, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'économie des ressources fossiles, de maîtrise de l'énergie et de production énergétique à partir de sources renouvelables (art.L.101-2 du code de l'urbanisme).



Les territoires disposent aussi de ressources d'actions telles le SRCAE, le SDRIF, le PPA,... Concernant l'articulation de ces documents, les travaux menés par **Agnès Parnaix**, chargée d'études à l'IAU Île-de-France sur l'évaluation programmatique du SDRIF, devraient être en mesure d'apporter des éléments de réponse.

Dans les **échanges avec la salle** qui ont suivi, l'accent est mis sur le fait qu'un PCAET est une grille de lecture du projet de territoire qui nécessite d'impliquer toutes les ressources du territoire. L'enjeu de la **participation citoyenne** est à la fois en amont de la démarche et en aval pour accompagner les changements de comportements. Elle est soutenue par les services de l'État et accompagnée par les associations, les partenaires du réseau Teddif et des évolutions dans les pratiques des collectivités franciliennes sont notables.

A noter également les questions de **temporalité des démarches** et de liens avec les sujets économiques. À travers le sujet « bâtiment », par exemple, sont abordées de nombreuses dimensions relevant de schémas régionaux différents. Les services de l'État (DRIEA/SPIB) ont construit une méthodologie qui apporte des réponses au niveau local avec une approche globale c'est-à-dire intégrant l'ensemble des schémas régionaux.

Enfin, le constat est fait en Seine-et-Marne, d'un changement fondamental avec la montée en puissance des démarches de PCAET, devenus l'outil intégrateur de toutes les politiques.

Articulation des PCAET et des PLUi : Quelles pratiques ?

La question est d'abord posée à **Leslie Chaze** de Territoires Conseils (service d'intérêt général de la Caisse des Dépôts qui accompagne les élus dans la mise en œuvre de leur politique publique, formations et production de guides) qui constate qu'au niveau national, depuis 2010, le fort remaniement des périmètres dans les intercommunalités nécessite de mettre le projet au cœur de toutes les démarches engagées mais rend en même temps l'exercice plus difficile.



Le travail à réaliser nécessite par ailleurs une **ingénierie spécifique**. Si les entrées « transition écologique et énergétique » semblent faire davantage échos dans les territoires pour les élus que les termes de développement durable, des difficultés sont rencontrées au regard du temps long des démarches et de la technicité que cela implique.

Certains territoires ne savent pas comment enclencher des démarches : ils ont besoin d'appui et de méthode. Cela nécessite également une concertation accrue avec les usagers mais les territoires sont de plus en plus investis sur ce volet. La prise de conscience semble donc s'opérer.

L'**approche transversale** n'est pas spontanée dans les territoires et nécessite accompagnement et méthode ; la vision politique doit s'affirmer avec une ambition propre qui se traduise dans des objectifs clairs. Il faut capitaliser sur les démarches engagées et assurer leur continuité dans le temps. L'approche paysagère est un outil souvent préconisé qui permet d'adapter au contexte local.

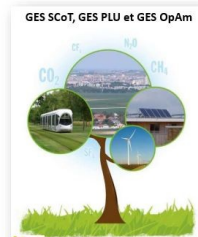
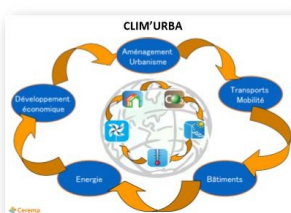
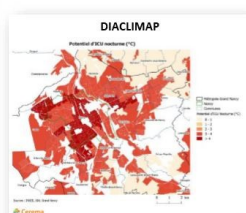
François Pierron du Cerema pilote les travaux du groupe énergie climat du **Club PLUi**⁽¹⁾ qui a travaillé dès 2015 autour de la question « Quels sont les leviers dont dispose le PLUi pour répondre aux enjeux du changement climatique ? ».

Au delà il fait partie des équipes qui accompagnent les collectivités dans l'utilisation d'outils destinés à leur faciliter la mise en œuvre de leurs projets.



Le Cerema accompagne les territoires - outils

Une objectif partagé : aider les collectivités à agir sur leur territoire



CONNAITRE – DÉFINIR des ENJEUX – PORTER des AMBITIONS – ÉVALUER

1 / Le Club PLUi accompagne les intercommunalités engagées dans un PLUi, favorise les échanges, élabore et diffuse des outils méthodologiques et propose des formations. Il organise ses travaux autour de 9 thématiques (PLUi et ..TVB, mobilité, consommation d'espace, paysage, climat, eau, mixité sociale, patrimoine, constructibilité dans les zones agricoles et naturelles) et valorise les démarches et pratiques des intercommunalités à travers « le Tour de France des PLUi ». www.club-plui.logement.gouv.fr

Il fait part lui aussi des difficultés liées au périmètre géographique, à la temporalité des démarches et aux enjeux de gouvernance et considère que le PCAET a un rôle essentiel à jouer car il doit pouvoir faciliter la mise en cohérence des documents d'urbanisme. Certains territoires ont par exemple fait de la transition énergétique une ressource propre du territoire et le PCAET est à la fois un document à visée stratégique et à portée très opérationnelle. Le PLUi, lui, permet d'ancrer les ambitions politiques.

Les apports des programmes européens

La référence à d'autres expériences européennes pouvant être inspirante en termes de démarches et pour inciter les collectivités à se tourner vers les fonds européens, 2 retours de projets européens ont été présentés :

- **Aurore Cambien** de la Direction Territoires et Villes du Cerema présente le **Référentiel européen des villes et territoires durables** (RFSC). Il s'agit d'un outil web accessible gratuitement qui permet d'élaborer un projet de territoire et d'en mener une autoévaluation. Il intègre les 17 Objectifs de Développement Durable. L'outil est accompagné d'une plateforme d'échanges, qui compte plus de 600 utilisateurs et 200 projets et concerne 60 pays.



- L'Agence Parisienne du Climat (APC) a été impliquée dans le projet Urban learning dont l'objectif initial était la généralisation et l'institutionnalisation d'une planification intégrée de l'énergie dans l'aménagement urbain. Pour **Jérémy Jaeger** qui le présentait, ce projet européen a permis de prendre du temps pour étudier ce qui est fait au sein de la Ville de Paris en matière d'urbanisme et d'aménagement dans le domaine de la transition énergétique. Au-delà de la confrontation des expériences sur les questions de mesures, d'association des acteurs du territoire ou encore de gouvernance, il a permis concrètement d'identifier un manque pour suivre les consommations énergétiques dans les quartiers après leur livraison et d'intégrer dans le nouveau PCAET de Paris un schéma directeur multi énergies en référence avec ce qui avait été fait à Berlin.



Des travaux de recherche aux recommandations

De nombreux programmes de recherche s'intéressent à cette question d'articulation des démarches de planification. **Natacha Monnet** de la Direction régionale de l'Ademe nous en présente une sélection. L'Ademe supporte en effet régulièrement des appels à projet de recherche notamment sur les sujets de la planification énergétique et territoriale (notamment MODEVAL URBA).

- Le projet SOFT (IFFSTAR et Efficacy) a pour objet d'élaborer une stratégie énergétique territoriale sous forme de scénarios. Le travail



est mené sur le territoire d'Est Ensemble et devrait être une aide du futur PLUi et PCAET. Une modélisation fine à l'îlot sera également réalisée. Ce travail sera réalisé pour 2020.

- Le projet MAPUCE (CNRS et météoFrance) porte sur des simulations numériques de territoires en matière de microclimat urbain, climat et énergie. Les territoires d'expérimentation concernent Toulouse, Aix et la Rochelle. Le projet est en cours de finalisation.
- Le projet MARITEE (Burgeap) est quant à lui un outil d'identification des gisements énergétiques locaux.

Illustration avec le projet ASCENS, **Articulation des Stratégies Climat Energie et planification Spatiale : quels leviers d'amélioration ?**, présenté par **Morgane Colombert** de l'EIVP et **Bénédicte Meley** du SCoT du Grand Douaisis : ce projet analyse différentes formes d'articulation entre planification spatiale et stratégie climat-énergie (à travers l'analyse de guides de recommandations et de retours d'expériences) et met en évidence des verrous et leviers associés.

DES PROCESSUS D'INTEGRATION FAVORABLES

Via des **dispositifs** permettant :

- ✓ la co-construction inter-service et inter-expertise
- ✓ la construction avec les acteurs locaux (citoyens, économiques notamment)
- ✓ la co-construction politique hors des postures,
- ✓ La recherche-action

Exemples :

*COPIL,
Groupe de Travail transversal,
Conseil communautaire,
Réunions bilatérales politiques
Réunion technique,
Réunion publique,
Réunions informelles, ...*

Via des **acteurs-médiateurs** :

- ✓ en capacité à faire le lien entre plusieurs « mondes » (en interne ou en externe)
- ✓ Exemples : *fournisseurs d'expertises spécialisées, facilitateurs, traducteurs...*



Construire sa trajectoire d'intégration des enjeux climat-énergie dans la planification spatiale



Il est important pour ce faire d'identifier des actions et des moments clés de la trajectoire

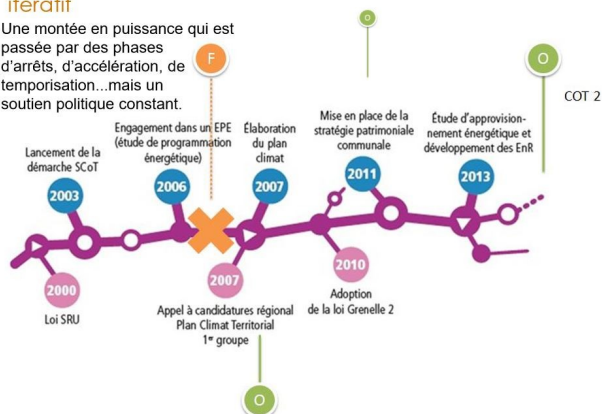


- identifier les ressources et les moments à mobiliser : Quels sont les lieux ou moments d'intégration à privilégier selon vous ? Autour de quels objets/items énergie-climat ?
- Analyser les besoins / ressources de son territoire.
- Anticiper les éventuels freins : Quelles difficultés d'intégration pressenties ?

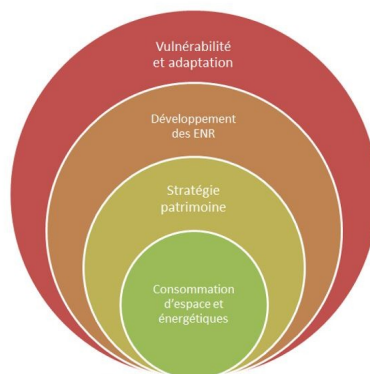
Il a permis, pour le Grand Douaisis par exemple, de prendre de la hauteur par rapport aux démarches existantes, de valoriser le territoire et d'affirmer des ambitions d'excellence environnementale. L'intercommunalité a fait le choix de maintenir une ingénierie forte sur ce sujet en lien avec les équipes d'urbanisme. L'ingénierie est en effet primordiale pour les territoires d'avantage même que les outils et données parfois complexes à manipuler.

Grand Douaisis : innover mais avancer : un cheminement itératif

Une montée en puissance qui est passée par des phases d'arrêts, d'accélération, de temporisation...mais un soutien politique constant.



Grand Douaisis : un élargissement progressif des périmètres d'intégration des enjeux énergie-climat



SCOT



PLU



opérations

En réponse aux questions de la salle, ont à nouveau été abordées les questions de concertation, de gouvernance et d'ingénierie, confirmés dans leur rôle primordial pour plus de transversalité des démarches. Et pour finir la matinée, **Sophie Dedieu** de l'UAU Ile-de-France indique qu'un accompagnement est en cours de réflexion auprès de collectivités qui auraient des problématiques d'articulation des documents de planification.

Réalités de terrain

Deux séquences de présentation et d'échanges autour d'initiatives sont mises en place autour

- d'outils :
 - Clim'Urba par le Cerema François Ppierreon
 - des jeux et outils mis en place par En'jeux communs : Terrabilis, fresque du Climat, Supermaculture, etc.
- d'initiatives de territoires, articulant :
 - PCAET et SCOT de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise,
 - PLUi et projet de territoire du Bassée-Montois,
 - PCAET et SCOT de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire,
 - PCAET et projet de territoire du Pays de Montereau

Quel accompagnement des démarches de planification ?

Christophe Fradier de la DRIEA présente le dispositif du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 sur le volet territorial. Ce dispositif valable pour les territoires de grande couronne francilienne permet de financer à parité Etat -Région des études qui touchent au thème énergie climat au sens large (PCAET, PLD, PLH et volet foncier (avec cofinancement EPFIF), etc.

Le taux d'intervention est de 70 % maximum du coût HT et les enveloppes par EPCI sont

- pour les EPCI inclus dans l'unité urbaine de Paris, 1 € par habitant ou 100 000 € pour tout EPCI de moins de 100 000 hab.
- pour les EPCI hors unité urbaine de Paris, 3 € par habitant + 20 % si un pôle de centralité de niveau 1 est compris dans l'EPCI, dans la limite d'un plafond de 150 000 € ou 75 000 € pour tout EPCI de moins de 25 000 hab.

Les interlocuteurs de proximité des territoires sont les DDT 77, 78, 91 et 95

Natacha Monnet présente les dispositifs d'accompagnement de l'Ademe parmi lesquels l'outil Cit'ergie outil de management de la politique Énergie climat locale. A noter qu'un des 6 domaines d'évaluation porte sur la planification territoriale. Le second accompagnement technique est un appel à manifestation d'intérêt qui va être lancé à l'automne prochain pour intégrer la transition écologique et énergétique dans les documents de planification. Au delà des appuis financiers, l'Ademe propose également des outils :

- un cahier des charges réalisé par l'Ademe région Auvergne Rhone Alpes permet également dans la commande à passer à un bureau d'études d'intégrer les enjeux énergétiques dans les SCoT.

- l'élaboration d'un guide pour réaliser un schéma directeur pour optimiser le mix énergétique sera bientôt engagée. Un groupe de travail national accueillera des collectivités volontaires dans ce cadre.

- l'outil GES URBA de simulation des gaz à effet de serre aux trois échelles PLU PLUi et SCOT. Un module complémentaire permettant d'intégrer la qualité de l'air est en cours de réalisation pour 2019.

Jean Maurice Lemaître de la DDT 77 présente la Communauté départementale énergétique de Seine et Marne qui a deux objectifs

- une stratégie pour l'énergie dans le département
- l'accompagnement des PCAET à travers par exemple l'organisation de séminaire clé en mains pour les EPCI qui veulent lancer leur démarche

Tous les sujets sont abordés par l'entrée économique, ceci résonnant particulièrement auprès des élus.

En guise de conclusion, passage en revue des Objectifs de développement Durable qui ont été abordés au cours de la journée (à retrouver sur www.agenda-2030.fr).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

